

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2019**

**Présents:** Monsieur WERMEILLE, Maire  
Mmes MAITREJEAN, DUMETIER  
Messieurs REYMOND, CUINET, GUTRIN, MICHEL, PIERRECY, MORINIERE et  
VUILLET

**Absents :** Mme GLISZCZYNSKI et M. NOEL

**Absente excusée :** Mme MISCHLER

**Excusés ayant donné  
pouvoir :** M. DUBOZ pouvoir à me MAITREJEAN

**Date de la convocation :** 29/08/2019

Mme MAITREJEAN est nommée secrétaire de séance.

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 JUIN 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

**II – DELIBERATIONS**

1- Transfert de la mairie pour la période des travaux

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la mairie devraient débuter rapidement. Ces travaux vont donner lieu à une réhabilitation complète de la mairie nécessitant le transfert des services administratifs, des différentes cérémonies et des conseils municipaux dans la salle de la « Maison du Bief » jusqu'en mai 2020 environ.

Afin de procéder au déménagement, la mairie sera fermée du 15 au 20 septembre, Monsieur PIERRECY se propose son aide.

Durant les travaux, les deux associations (CRESCENDO et le Club des Fougères) qui occupaient la Maison du Bief seront transférées dans une salle à NEY pour un loyer de 120 € par mois.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le transfert des services administratifs, des différentes cérémonies et des conseils municipaux dans la salle de la « Maison du Bief ».

2- Annulation et ventes de terrains sur le lotissement « Sous le Crêt »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la parcelle n° 11 qui avait été réservée pour la construction d'une micro-crèche, a été annulée suite au refus de la majorité des co-lotis de modifier le règlement de lotissement pour créer ce projet.

Début juillet la commune a reçu deux nouvelles demandes de réservation pour les parcelles n° 11 et 15, l'une d'un couple de Cize et l'autre d'une personne domiciliée actuellement à Besançon.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente des parcelles n° 11 et n° 15.

3- Rapport Prix Qualité du Service Eau Potable 2018

Monsieur le maire détaille le Rapport Prix Qualité du Service de distribution en eau potable 2018.

La sécheresse, la turbidité oblige la commune à augmenter son volume d'achat d'eau à Champagnole.

La conclusion du rapport de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est satisfaisante.

Les projets sur le réseau d'eau sont :

- le changement d'une dizaine de compteur par an,
- la rénovation de la rue de Franche-Comté.

Ce rapport est consultable en mairie.

Approbation du RPQS par le conseil municipal.

4- Créations de poste

Suite à la réorganisation du groupe scolaire Cize/Ney à partir de la rentrée 2019, des modifications sont nécessaires pour l'aménagement des activités périscolaires (cantine et garderie), Monsieur le Maire présente les horaires de fonctionnement du service et propose une mise à jour des postes de travail. En créant deux postes à 21 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition.

## 5- Régime indemnitaire

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 13 juin 2019, le conseil municipal a délibéré pour la création d'un poste de technicien au bénéfice de l'agent communal.

Monsieur le Maire informe que le cadre d'emploi des techniciens territoriaux n'est pas éligible au RIFSEEP (Régime indemnitaire) tel qu'il a été voté en juin 2018 et qu'il est nécessaire de mettre en place un régime indemnitaire spécifique à ce cadre d'emploi.

Ce dossier est passé en Comité Technique au Centre de Gestion le 4 juillet 2019 et a reçu un avis favorable.

Le conseil municipal accepte les modifications des modalités d'application du RIFSEEP, avec l'instauration de la Prime de Service (PSR) et de l'Indemnité Spécifique de Service (ISS).

## 6- Motion fermeture des trésoreries dans le département du Jura

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Etat propose de supprimer 9 des 14 Trésoreries implantées dans le département. Le secteur public local serait alors composé de 4 services de gestion comptable (Lons le Saunier, Dole, St Claude et Poligny), 12 lieux de permanence du nouveau conseiller des Collectivités Locales, complété par des points d'accueil de proximité (accueil physique sur rendez-vous, visio-conférences, réseau MSAP ou France Services...).

Ce projet entraîne pour notre territoire la suppression de la Trésorerie de Champagnole.

Par ailleurs, il éloigne les services de gestion comptable des ordonnateurs locaux notamment les maires.

Les Conseillers municipaux s'opposent à la fermeture de la Trésorerie de Champagnole.

### III- DOSSIERS EN COURS

- Monsieur le maire informe que le restaurant le MIKADO a été vendu, réouverture prévue courant septembre.
- Concernant les locations des appartements, les modalités d'attribution des logements ne sont pas encore définies, une liste est établie en mairie, avec les coordonnées des demandeurs. Une fois les modalités déterminées, les personnes seront ensuite contactées afin qu'elles nous fournissent les éléments nécessaires à la constitution des dossiers.
- Pour le bâtiment de l'ancienne école il est demandé de conserver le préau pour le rangement du matériel communal. Le projet de création d'une dalle vers l'atelier pour permettre de stocker du matériel avait également été évoqué, mais le coût n'a pas été chiffré.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ONF concernant les ventes groupées des parcelles 25 et 26. L'exploitation reste à la charge de la commune.

### IV-QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a reçu une demande concernant les chats errants, la commune va se rapprocher d'une association de protection des animaux, pour prévoir éventuellement la stérilisation avec la possibilité d'une aide financière.

Fait à Cize, le 06 septembre 2019

Le Maire,

Philippe WERMEILLE

